

# CHAMPIONNATS SUISSES DE PATINAGE ARTISTIQUE 2024

## 1. Conditions de participation

### 1.1 Catégorie Young Novice U12

#### *Filles*

Le nombre de participantes est limité à 40. La sélection se fait d'après la liste des "Personal Best". La date limite est le 1<sup>er</sup> février 2024. En cas de désistements, au maximum 3 patineuses remplaçantes selon la liste des "Personal Best" peuvent être inscrites à leurs places. Après le 7 février 2024, plus aucune patineuse ne sera «repêchée». L'organisateur a droit au maximum à 2 places supplémentaires pour des patineuses qui ne figurent pas dans les 40 meilleures sur la liste des "Personal Best". Au cas où une (ou même deux) patineuse(s) membre(s) du club organisateur se trouve(ent) parmi les patineuses remplaçantes «repêchées», la règle de la phrase précédente sera suspendue, c'est-à-dire que le club organisateur n'aurait plus le droit à une place supplémentaire ou alors au maximum à une place.

Toutes les participantes patinent le programme court et le programme libre.

Les championnes suisses Young Novice (anciennement Minimes) U12 2023 peuvent monter en catégorie Juvenile U13 (ou plus haut si elles sont en possession des tests requis).

Les périodes d'entraînement peuvent être annulées ou raccourcies.

### 1.2 Catégorie Juvenile U13

#### *Filles*

Le nombre de participantes est limité à 40. La sélection se fait d'après la liste des "Personal Best". La date limite est le 1<sup>er</sup> février 2024. En cas de désistements, au maximum 3 patineuses remplaçantes selon la liste des "Personal Best" peuvent être inscrites à leurs places. Après le 7 février 2024, plus aucune patineuse ne sera «repêchée». L'organisateur a droit au maximum à 2 places supplémentaires pour des patineuses qui ne figurent pas dans les 40 meilleures sur la liste des "Personal Best". Au cas où une (ou même deux) patineuse(s) membre(s) du club organisateur se trouve(ent) parmi les patineuses remplaçantes «repêchées», la règle de la phrase précédente sera suspendue, c'est-à-dire que le club organisateur n'aurait plus le droit à une place supplémentaire ou alors au maximum à une place.

Toutes les participantes patinent le programme court et le programme libre.

Les championnes suisses Juvenile (anciennement Espoirs) U13 2023 peuvent monter en catégorie Advanced Novice U15 (ou plus haut si en possession des tests requis).

Les périodes d'entraînement peuvent être annulées ou raccourcies.

#### *Garçons*

Tous les garçons patinent le programme court et le programme libre.

Les champions suisses Juvenile (anciennement Espoirs) U13 2023 peuvent monter en catégorie Advanced Novice U15 (ou plus haut s'ils sont en possession des tests requis).

Les périodes d'entraînement peuvent être annulées ou raccourcies.

### **1.3 Catégorie Advanced Novice U15**

#### *Filles*

Le nombre de participantes est limité à 40. La sélection se fait d'après la liste des "Personal Best". La date limite est le 1<sup>er</sup> février 2024. En cas de désistements, au maximum 3 patineuses remplaçantes selon la liste des "Personal Best" peuvent être inscrites à leurs places. Après le 7 février 2024, plus aucune patineuse n'est «repêchée».

Toutes les filles patinent le programme court et le programme libre.

Les championnes suisses Novice U14 2023 peuvent rester en catégorie Advanced Novice U15 ou plus haut si elles sont en possession des tests requis.

Les périodes d'entraînement peuvent être annulées ou raccourcies.

#### *Garçons et couples*

Tous les garçons et les couples patinent le programme court et le programme libre.

Les champions suisses Novice U15 2023 peuvent monter en catégorie Juniors (ou plus haut s'ils sont en possession des tests requis).

Les périodes d'entraînement peuvent être annulées ou raccourcies.

### **1.4 Catégorie Juniors**

#### *Femmes*

Le nombre de participantes est limité à 24. La sélection se fait d'après la liste des "Personal Best". La date limite est le 11 décembre 2023. En cas de désistements, aucune patineuse n'est «repêchée».

Toutes les femmes patinent le programme court et le programme libre.

Les championnes suisses Juniors 2023 peuvent monter en catégorie Seniors.

Les périodes d'entraînement peuvent être annulées ou raccourcies.

#### *Hommes et couples*

Les hommes et les couples patinent le programme court et le programme libre.

Les champions suisses Juniors 2023 peuvent monter en catégorie Seniors.

Les périodes d'entraînement peuvent être annulées ou raccourcies.

### **1.5 Catégorie Seniors**

#### *Femmes*

Le nombre de participantes est limité à 18. La sélection s'effectue sur la base des «Personal Best» de la catégorie Seniors. Les patineuses sélectionnées doivent en outre avoir obtenu un Technical Element Score (TES) de 18 points au minimum au programme court des Femmes. Ce TES peut être obtenu lors d'une manifestation Swiss Cup ou d'une compétition internationale ISU. La date limite est le 11 décembre 2023. En cas de désistements, aucune patineuse n'est «repêchée».

Toutes les femmes patinent le programme court et le programme libre.

### *Hommes et couples*

Tous les hommes et tous les couples patinent le programme court et le programme libre.

## **2. Généralités**

### **2.1 Tirage au sort de l'ordre de départ du programme court et du programme libre**

Le tirage au sort de l'ordre de départ du programme court se déroule selon les ISU "Technical Rules Single & Pair Skating 2022, Rule 520".

L'ordre de départ des programmes libres se déroule selon les résultats des programmes courts dans le sens inverse ("reverse order").

#### **Règlement concernant l'échauffement**

La règle 514 des ISU Technical Rules Single & Pair Skating 2022 s'applique à l'échauffement des catégories Seniors et Juniors.

La Communication ISU no. 2562 ("Guidelines for International Novice Competitions 2023/2024") s'applique à l'échauffement des catégories Young Novice U11, Juvenile U13 et Advanced Novice U15.

### **2.2 „Personal Best“ pour la saison 2023/2024**

#### *Toutes les catégories*

Le "Personal Best" pour les championnats suisses sera pris en compte uniquement dans la catégorie respective. Un "Personal Best" obtenu par exemple dans la catégorie Juniors ne peut pas être utilisé pour les championnats suisses Seniors et vice versa.

**Juniors (Swiss Cup Finale):** Le «Personal Best» ne compte que s'il a été réalisé dans la catégorie dans laquelle le patineur/la patineuse est inscrit/e pour les championnats suisses. Lors des Swiss Cups, le patineur/la patineuse doit impérativement participer dans la catégorie des championnats suisses ou de la Swiss Cup finale respectivement dans laquelle il/elle a été inscrit/e. Dans le cas contraire, le "Personal Best" ne pourra pas être pris en considération.

Le «Personal Best» de la saison 2022/2023 ne sera pas pris en considération pour la saison 2023/2024. **Exception:** Une sélection d'office interviendra pour les médaillées (rang 1-3) des Championnats Suisses Seniors de l'année 2023 qui ne peuvent pas présenter un «Personal Best» de la saison 2023/2024. Dans ce cas, le Personal Best de la saison 2022/2023 sera reporté à la saison 2023/2024.

Pour le nombre «Personal Best», tous les résultats obtenus entre le 15 août 2023 et la date de la compétition respective (pour Seniors: Date limite 11 décembre 2023) seront pris en compte lors des compétitions suivantes:

➤ Compétitions Swiss Cup saison 2023/2024

➤ Compétitions 2023/2024 figurant dans le calendrier ISU

\* Veuillez noter que le „Personal Best“ pour les catégories Young Novice U12, Juvenile U13 et Advanced Novice U15 n'est pris en considération que si les contenus des programmes court et libre de ces catégories correspondent à ceux de la catégorie ISU Advanced Novice. La catégorie Advanced Novice doit comprendre impérativement un programme court et un programme libre. Le professeur ou l'athlète sont tenus de faire parvenir les résultats (site

internet sur lequel on peut trouver les résultats et/ou „Judges Scores“) à Madame Yvonne Mazahery (yvonne.mazahery@sunrise.ch).

### **2.3 Publication, organisation, jurys et panels techniques**

Les championnats suisses sont publiés par Swiss Ice Skating; l'organisation et le déroulement est assumé par une association régionale ou par un club en collaboration avec Swiss Ice Skating.

Tous les officiels sont convoqués par Swiss Ice Skating.

Pour toutes les informations, voir les règlements techniques de Swiss Ice Skating.

### **2.4 Frais d'inscription**

Les frais d'inscription pour les participants sont à verser sur le compte PostFinance IBAN CH02 0900 0000 8400 5561 2 (PC 84-5561-2) de Swiss Ice Skating au plus tard pour la date (timbre-poste) mentionnée dans l'annexe 1 (30.05.2023).

**Aucune finance d'inscription n'est remboursée.**

Swiss Ice Skating

Ittigen, 12.06.2023 / Adapté le : 17.08.2023